

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agent d'accueil et d'exploitation de déchèterie contribue à la préservation de l'environnement. Il assure, en toute autonomie, le fonctionnement de la déchèterie, sous le contrôle d'une collectivité territoriale. Il accueille, informe et accompagne les usagers. Il régule le flux des voitures, contrôle les apports. Il donne les consignes de tri avec pédagogie, repère et corrige directement les mauvaises applications de la consigne. En fonction des organisations, il réceptionne les déchets dangereux des ménages, en assure le tri et le conditionnement. Il reconnaît et isole les produits suspects. Il réceptionne les dépôts payants et prépare les éléments de facturation. Il veille à la bonne affectation des déchets dans les bennes et conteneurs ainsi qu'à l'optimisation du remplissage. Il est responsable du fonctionnement du site (enlèvement de bennes, documents d'exploitation, ...) et de l'application des règles de sûreté, hygiène et sécurité. Il utilise régulièrement l'outil informatique. Le travail s'effectue essentiellement debout, le plus souvent à l'extérieur, seul ou en petite équipe. Les horaires d'ouverture sont souples et varient en fonction des périodes de l'année.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de : savoir lire, écrire, compter. Avoir le sens du service et de la relation client, savoir gérer des situations conflictuelles. Être apte à la station debout prolongée en extérieur et au port occasionnel de charge. La sensibilité au développement durable et à la gestion des déchets constitue un plus.

OBJECTIF

- Assurer en sécurité la qualité du tri des apports dans une déchèterie.
- Assurer une relation de service dans le cadre réglementé d'une déchèterie.
- Maintenir la déchèterie en capacité de fonctionner.

PROGRAMME

Module 1 - Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets

Contrôler l'accès des usagers/clients au site • Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site
Accompagner l'utilisateur/client dans son acte de dépôt • Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site • Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site.

Module 2 - Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets

Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité
Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement • Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la réglementation • Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site • Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation. Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de méthodes : méthodes affirmatives, interrogatives et applicatives - Formation basée sur la pratique professionnelle. En centre sur les plateaux techniques équipés en matériels et outils professionnels. En entreprise avec des périodes de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation.
- Évaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation).

CERTIFICATION

Titre professionnel Agent.e technique de réception et de valorisation des déchets de niveau 3 (CAP)
Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules :

CCP 1. CCP - Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets

CCP2. Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets

DÉBOUCHÉS

Emplois accessibles

Agent.e technique de réception et de valorisation des déchets • Gardien.ne de déchèterie • Agent.e d'accueil de réception • Agent.e de salubrité • Agent.e d'entretien (fonction publique) • Agent.e d'accueil en déchèterie • Agent.e d'exploitation en déchèterie.

PASSERELLES

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences.

ÉQUIVALENCE

Aucune.

SUITES DE PARCOURS

Formation complémentaire : Titre Professionnel Conseiller.ère vendeur.se voyage.

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours par un référent-handicap. Nous contacter au 0696 03 92 85.

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 24/10/22